

Zeitschrift:	Schutz und Wehr : Zeitschrift der Gesamtverteidigung = revue pour les problèmes relatifs à la défense intégrale = rivista della difesa integrale
Herausgeber:	Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band:	33 (1967)
Heft:	1-2
Artikel:	L'exemple de Florence, ville martyre
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-364255

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exemple de Florence, ville martyre

(Sous le titre de « La leçon d'une catastrophe » nous lisons dans la *Croix-Rouge suisse*, numéro de janvier 1967, les lignes suivantes, à méditer par tous ceux qui à un titre militaire ou civil, ont à se préoccuper des mesures à prendre, à ordonner ou à coordonner si un jour le malheur s'abattait sur notre pays.)

« Il faut, hélas, la réalité d'une catastrophe comme celle qui s'est abattue sur l'Italie en novembre dernier pour que l'individu prenne ou reprenne conscience de la nécessité de prévoir à temps un dispositif de protection apte à entrer en fonction sans retard et sans faille à l'heure du danger.

La protection civile qui en Suisse se développe lentement mais systématiquement depuis quelques années est bien, comme on le dit, une « autoprotection » puisqu'elle vise à nous protéger nous-mêmes, à protéger notre lieu de travail, notre famille, notre foyer.

Organisée sur quatre échelons, la protection civile suisse comporte :

- les gardes d'immeubles;
- les organismes locaux de protection avec leurs différents services;
- l'entraide régionale;
- le soutien apporté sur le plan national par l'armée

avec ses troupes de protection antiaériennes et du service territorial.

Il faut avoir vu une ville de 400 000 habitants comme celle de Florence, privée pendant des jours d'eau potable, de ravitaillement, de courant électrique, de gaz, de canalisations, d'un service de voirie suffisant, pour comprendre qu'il est indispensable de constituer dans le calme un appareil de protection civile dont les réserves de personnel et de matériel permettent d'entrer en action sur le champ, sans recourir aux improvisations de la dernière heure.

« C'est pire que pendant la guerre » disaient les Florentins huit jours après que l'Arno eut envahi leur ville et détruit en quelques heures toute son infrastructure.

Pires que ceux d'une guerre les effets et les méfaits d'une catastrophe naturelle ? Ce sont des gens qui ont connu la guerre qui le disent...

Pires peut-être en ceci qu'un pays en guerre se tient sur sa défensive, est prêt à tout, tandis qu'une catastrophe naturelle qui s'abat sur un pays en paix, sur une contrée prospère est tellement inattendue que rien n'est prévu pour y parer. Si on avait su...

Si on avait su, oui, on aurait prévu ! »



Italie, en novembre 1966, le sauvetage des sinistrés s'organise avec le concours de l'armée, de troupes de l'OTAN, les pompiers, de la police et de nombreux volontaires. Secours semi-improvisés de la dernière heure qui se sont révélés heureusement efficaces grâce aux innombrables bonnes volontés.